

Sillage

le magazine de la ville

n°108
JANVIER
2024

de Concarneau

CONCARNEAU

Ville
Bleue



p.11 Littoral

DES « REMPARTS » CONTRE LES SUBMERSIONS MARINES

p.6

AGIR

L'heure civique
Donner une heure
pour aider les autres

p.16

VIVRE

Tempête Ciarán
Quand la nature se
rappelle à nous...

p.23

PORTRAIT

Grégory Toulgoat
« Il y a une vie après
un infarctus »

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE





PIRIOU RECRUTE ET FORME À SES MÉTIERS

Spécialisé dans la construction et la réparation navales, PIRIOU construit des navires de taille moyenne jusqu'à 120 m à haute valeur ajoutée grâce à une ingénierie performante intégrée et des implantations en Europe, Afrique et Asie. Avec plus de 500 bateaux construits et livrés partout dans le monde, PIRIOU propose des navires sûrs et efficaces répondant aux besoins d'armateurs internationaux privés et publics, civils et militaires.

Depuis plusieurs années, le développement significatif de ses activités de réparation et de construction navales, en France et à l'étranger, a poussé le groupe PIRIOU à recruter de nombreux collaborateurs. Parmi eux, près de 80 alternants ont bénéficié, depuis 2017, de formations diplômantes en chaudronnerie, soudage, tuyauterie et mécanique. Au mois de novembre, le groupe a lancé une nouvelle campagne de recrutement pour former à ces métiers. Ouvert à toutes et tous, sans condition de formation ou d'expérience préalables, cette formation conduira à l'obtention d'un diplôme reconnu par la branche professionnelle de la Métallurgie et débouchera sur un CDI.



www.piriou.com |  | 

Merci pour ces 50 ans ensemble !



P.4 arrêt sur images

P.5 en bref

P.6 agir

L'HEURE CIVIQUE

Donner une heure pour aider les autres

TRAVAUX SUR LE QUAI NUL

Prêt à affronter les tempêtes!

RESTAURATION DE LA FONTAINE AU CROCODILE

Vivement son retour!



P.11 dossier

LE PAPI

Des structures-barrages à long terme

SENTIER CÔTIER DU CABELLOU

Bientôt entièrement accessible

P.16 vivre

TEMPÊTE CIARÁN

Quand le ciel nous est (encore) tombé sur la tête...

LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Concarneau « médaillée »!

VIE ASSOCIATIVE

La Maison fait l'unanimité

LES EXPLORATEURS

En « expéditions » pédagogiques à travers la ville

P.22 cca

BIODÉCHETS

Tous au compostage!

P.23 portrait

GRÉGORY TOULGOAT

« Il y a une vie après un infarctus »

P.24 histoire

QUAI RUSSE

L'héritage d'un naufrage

P.26 sortir

P.29 courrier

P.30 tribune libre



Madame, Monsieur,
Chers Concarnois,

En ce début d'année 2024, je saisis l'opportunité de ce nouveau numéro de notre magazine municipal *Sillage* pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans les domaines qui vous sont chers!

En cette période de vœux qui se poursuit jusque fin janvier, je n'oublie pas les plus fragiles d'entre-vous, les malades, les personnes isolées auxquels la ville est

attentive. J'en profite pour saluer les volontaires de « l'heure civique », toujours plus nombreux quand je vois le travail colossal mené en lien avec le CCAS et les associations solidaires, afin que personne ne soit laissé de côté. 2023 nous démontre que le réchauffement climatique et ses dérèglements sont bien omniprésents désormais. Après une année de chaleurs records, de crues et de tempêtes... rappelons Céline, Ciarán et Domingos; nos paysages n'ont pas été épargnés et ce sont les arbres, la végétation, les réseaux aériens d'électricité et de télécommunication qui ont été largement impactés.

Le Finistère aura malheureusement enregistré le décès d'un technicien ENEDIS venu en renfort dans le secteur de Pont-Aven; je crois que l'organisation conjuguée des services de l'État, des collectivités, des pompiers et d'ENEDIS aura évité d'autres situations dramatiques.

À ce titre, je tiens à féliciter très largement les services municipaux qui sans relâche et dès la veille des alertes, ont travaillé à des solutions de mise à l'abri des personnes et ont organisé les effectifs présents sur le terrain et en mairie pour gérer l'après-tempête.

Nous le savons, outre les trop longues coupures d'électricité, nombre de Concarnois ont subi les conséquences de Ciarán et nous pouvons aujourd'hui faire un triste bilan: plus de 250 arbres tombés, des sécurisations de voirie et de quartiers réalisées prioritairement, puis la sécurisation du bois du Porzou, des chemins côtiers et de la vallée du Zins... plus de trois mois de travaux encore pour ce 1^{er} trimestre 2024 afin de retrouver une situation équivalente à l'avant-tempête.

En ce début d'année, je tiens à vous assurer du professionnalisme de nos équipes et de l'esprit positif et pragmatique qui anime nos services municipaux et à qui j'adresse mes plus sincères reconnaissances et gratitude!

Bonne année!
Bloavez mad!

Marc BIGOT,
Maire de Concarneau

SILLAGE JANVIER 2024 Bulletin d'informations de la Ville de Concarneau. Hôtel de ville, B.P. 238, 29182 Concarneau Cedex. Tél. 0298503838. Courriel: communication@concarneau.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Marc Bigot **COMITÉ DE RÉDACTION** Marc Bigot, Annick Martin, Maguy Baqué, Quentin Le Gaillard, Monique Capitaine, Alain Echivard, Bénédicte Ray-Le Corre, dynamo+ **RÉDACTION** Gaëlle Derrien, Anne-Laure Parmelan, Services municipaux **CONCEPTION-RÉALISATION** dynamo+ - 0298449474 **PUBLICITÉ** Services municipaux **CRÉDITS PHOTOS** Services municipaux, Fly HD (Couverture) **DÉPÔT LÉGAL** décembre 2023. **IMPRESSION** Imprimerie du Commerce - Quimper. Tirage du magazine 12000 exemplaires.

COMMENT RECEVOIR SILLAGE

Sillage est disponible sur le site internet de la Ville et en version audio pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

www.concarneau.fr - Tél. 0298503854



Imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts gérées durablement)





21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE ET NOCTURN'HALLS

Soirée dégustations sur le parvis des halles. Il y en avait pour tous les goûts : assiettes gourmandes des halles, musique, danse, salsa, rock ...et la Biskoul'Bleue! Une belle ambiance sous un beau soleil.



23 AOÛT COUPE DU MONDE MILITAIRE DE RUGBY

Concarneau a accueilli le match France-Japon. Pour l'occasion, le stade était plein : 3 000 spectateurs étaient derrière le XV de France.



2 SEPTEMBRE INAUGURATION DE L'AIRE DE GLISSE DES SABLES-BLANCS

Marc Bigot, maire de Concarneau, en présence de son prédécesseur André Fidelin et de nombreux élus, agents municipaux et représentants des entreprises impliquées dans le projet, coupe le ruban, marquant le lancement de cette nouvelle installation de 1200 mètres carrés, désormais l'une des plus grandes du Finistère.



8 OCTOBRE CONCARN'ROSE

Un beau succès pour cette deuxième édition de la Concarn'rose, au profit de la lutte contre le cancer du sein, avec plus de 1500 marcheurs et coureurs au rendez-vous



15 DÉCEMBRE INAUGURATION DU MARCHÉ DE NOËL À CONCARNEAU

La Ville de Concarneau a inauguré son village de Noël qui s'est tenu du 15 au 27 décembre, avec un programme gourmand et haut en couleur pour faire vivre la magie de Noël.



Conseil de quartier de Beuzec-Conq UN NOUVEL EXÉCUTIF

Vendredi 6 octobre dernier, le Conseil de quartier de Beuzec-Conq a procédé à l'élection d'un nouvel exécutif, en présence d'Alain Echivard, adjoint spécial à Beuzec-Conq et de Quentin Le Gaillard, conseiller municipal délégué aux instances démocratiques à Concarneau.

Tout en restant membre du Conseil, Jean-Pierre Prioult, président depuis 2021, a décidé de transmettre le flambeau à Martine Dubrez qui a été élue pour présider durant les deux prochaines années. La composition de l'exécutif s'est enrichie avec la nomination de François Le Tollec en tant que vice-président en charge du nord de Beuzec, et de Sylvie Porchet en tant que vice-présidente en charge du sud. Le nouveau bureau s'est fixé pour objectif de servir les habitants du quartier et de promouvoir le vivre-ensemble, non

seulement au sein du quartier mais aussi dans toute la ville, dans la continuité des travaux déjà entrepris.

Bien que le Conseil ait déjà pris forme, il est toujours possible de le rejoindre et les personnes intéressées peuvent poster en contactant directement la mairie de Concarneau.



CONTACT
Service Citoyenneté : 02 98 50 38 14
citoyennete@concarneau.fr

CHIENS CLASSIFIÉS DANGEREUX LES OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Les chiens considérés comme dangereux, classifiés en catégories 1 et 2, sont soumis à une réglementation spécifique et leurs propriétaires doivent respecter des obligations précises sous peine de lourdes sanctions.

Les chiens de catégorie 1, dits « chiens d'attaque », fruits de croisements non reconnus par le LOF* du type American Staffordshire terrier (ou « pit-bulls »), Mastiff et Tosa ne peuvent plus être vendus ou cédés en France depuis 1999; quant à ceux encore présents sur le territoire français, ils doivent être stérilisés ainsi que tenus en laisse et muselés sur la voirie.

Les chiens de catégorie 2, dits « de garde et de défense », sont inscrits au LOF. Il s'agit des chiens des races American Staffordshire terrier, Tosa, et de race/type Rottweiler.

Tout propriétaire d'un chien classifié dangereux doit effectuer une déclaration en mairie. Cette déclaration doit comporter les informations suivantes: le nom et l'adresse du propriétaire, la description du chien (race, sexe, couleur) ainsi que les coordonnées d'identification (puce électronique ou tatouage). Il doit également posséder un permis de détention délivré par le maire. Pour obtenir ce document, il faut fournir une évaluation comportementale du chien réalisée par un vétérinaire, une attestation d'aptitude du maître délivrée par un formateur agréé (se renseigner en mairie), souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de vaccination contre la rage en cours de validité.

Le non-respect des règles liées à la détention d'un chien dangereux peut entraîner des sanctions pénales notamment une amende pouvant aller jusqu'à 15000 euros ainsi qu'à la confiscation du chien.

*LOF: livre des origines (de chiens) français

CONCARNEAU LABELLISÉE GUID'ASSO POUR UN REN- FORCEMENT DU SOUTIEN ASSOCIATIF LOCAL

En septembre dernier, Concarneau a obtenu le label Guid'Asso, une étape majeure dans la dynamisation de la vie associative locale. La Ville rejoint ainsi un réseau national dédié à l'accompagnement associatif. Ce label vise à offrir un soutien efficace et personnalisé aux associations, qu'elles soient employeuses ou non, favorisant ainsi le renforcement structurel du tissu associatif local. Grâce à ce réseau, chaque association, quelle que soit sa taille, peut désormais trouver à la Maison des associations les ressources nécessaires pour répondre à ses questions et faciliter son développement.

CONTACT
Maison des associations,
26 rue Maréchal-Foch
Tél. 02 98 60 77 14
maisondesassociations@concarneau.fr



© Véronique Brod

L'heure civique

DONNER UNE HEURE POUR AIDER LES AUTRES

Le café papotage réunit régulièrement les bénévoles et les personnes aidées à la maison de l'autonomie.

En Bretagne, Concarneau est la première ville avec Pleyben à avoir mis en place « l'heure civique ». Afin que chaque Concarnois puisse, à sa mesure, aider quelqu'un qui en a besoin dans sa vie quotidienne.

Cette expérimentation à l'échelle du Finistère, lancée au printemps dernier, s'inscrit dans le plan « bien vieillir » porté par le Département qui « fait face aux défis du vieillissement » comme l'a rappelé le président du Conseil départemental Maël de Calan, lors de la présentation du projet à Concarneau. Une expérimentation qui bénéficie de l'expertise de l'association Voisins solidaires créée par le député Atanase Périfan, à l'initiative de la démarche. Ces moyens humains de proximité complètent les dispositifs institutionnels de maintien à domi-

cile des personnes âgées et s'adressent également aux personnes en situation de handicap.

« L'instauration de visites de courtoisie pour veiller sur les aînés était déjà un projet programmé dans le cadre de l'ABS, l'Analyse des besoins sociaux, note Fabienne Le Calvez, adjointe aux solidarités et au logement, l'objectif étant de lutter contre l'isolement en favorisant le lien social. L'heure civique va plus loin ! »

Car si la solidarité de voisinage existe déjà, ce nouveau dispositif permet quant à lui de faciliter la mise en lien des aidants et des bénéficiaires. « Il de-

vrait se développer progressivement et de manière naturelle. Les associations en rapport avec les personnes âgées peuvent elles aussi faire appel à l'heure civique. »

COMMENT ÇA MARCHE ?

Concrètement, le principe est tout simple. Les personnes ayant besoin d'aide et les volontaires sont inscrits sur une plateforme, les premières détaillant leurs besoins, les seconds leurs disponibilités. Le CCAS, en la personne de Marc Le Roux, se charge de les mettre en relation selon des critères de proximité géographique. Être accompagné pour faire ses



courses, être conduit chez le médecin, sortir se promener, avoir de l'aide pour du petit bricolage, un peu de jardinage... tels sont les besoins les plus fréquemment exprimés. Mais les rencontres peuvent aussi se dérouler autour d'une séance de lecture du journal, de l'aide pour une démarche administrative, le partage d'un café, « *tout ce qui est non marchand* », précise Fabienne Le Calvez. L'heure civique permet également d'avoir quelqu'un de confiance qui prend des nouvelles régulièrement, comme après la tempête Ciarán par exemple... « *Les bénévoles montrent que les gens sont encore capables de donner de leur temps pour les autres, de participer à la vie de la commune. Les personnes aidées peuvent elles-mêmes devenir aidantes dans certains domaines où elles sont compétentes.* » Les volontaires, de l'ordre d'une centaine pour l'instant, viennent de mi-

lieux différents mais sont cependant souvent retraités. Ils offrent une aide régulière ou ponctuelle, la formule est très souple. Et bien sûr, malgré l'intitulé du dispositif, on peut consacrer plus d'une heure à cette entraide! « *On envisage d'étendre l'heure civique à l'organisation d'actions collectives qui*

pourront prendre la forme de nettoyage de parcs, des allées du cimetière avant la Toussaint, etc. », complète Marguerite Baqué, adjointe en charge de la citoyenneté, de la vie locale et de l'état civil. Et un projet est en cours du côté des collégiens qui pourront eux aussi soutenir leurs aînés. ▬



100
volontaires

80
mises en
relation

COMMENT ENTRER DANS LE DISPOSITIF ?

Qu'on ait besoin d'aide ou que l'on veuille offrir un peu de son temps, l'intégration dans le dispositif se déroule de la même manière auprès des services de la Ville : on prend contact par téléphone au 02 98 50 11 81 ou par mail à l'adresse lheurecivique@concarneau.fr. On peut se rendre en mairie ou à l'Espace personnes âgées, personnes handicapées (PA-PH), square des Filets-Bleus.

Après avoir fait part de ses besoins ou de son offre, on est inscrit sur la plateforme de Voisins solidaires qui permet de gérer les mises en relation de façon sécurisée et adaptée.

Les cinq conseils de quartier sont aussi des relais d'information.



Marie (à gauche) et Pascale ont développé une grande complicité grâce à l'heure civique.

Pourquoi avoir fait appel à l'heure civique ?

Pascale : Je ne peux pas marcher sans ma canne quand je suis seule, ce qui limite mes déplacements. Je suis capable de faire de petites courses dans le quartier mais pour le reste, j'ai besoin d'aide. Pour descendre en ville, pour les grandes courses de la semaine, pour la pharmacie quand les sacs sont trop lourds... L'ami qui m'aide habituellement était indisponible. J'avais donc besoin d'un

PASCAL ET MARIE : « QUE DU BONHEUR ! »

Pascale et Marie habitent toutes deux dans le quartier de Kerandon. Pascale rencontre des problèmes physiques de mobilité tandis que Marie ressent le besoin de mettre sa grande énergie au service de la collectivité et des autres. Les deux femmes, qui dégagent une proximité palpable ainsi qu'une complicité et une confiance évidentes, ont partagé leurs impressions sur l'heure civique.

accompagnement.

Marie : Au printemps dernier, je venais d'arrêter une partie de mes activités associatives. J'avais donc plus de temps libre. J'ai lu dans la presse l'article de présentation de l'heure civique et j'ai assisté à la réunion d'information. Mon mari et moi-même sommes actifs dans plusieurs associations concarnaises. Je suis retraitée mais me vois mal rester à la maison!

Comment s'est passée votre rencontre ?

Pascale : C'est Catherine, de l'association des amis de Kerandon, qui m'a mise en contact avec Marc Le Roux, celui-ci est venu me rendre visite pour connaître mes attentes. J'appréhendais tellement que j'en avais mal au ventre! Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui! Marie m'est d'une grande aide.

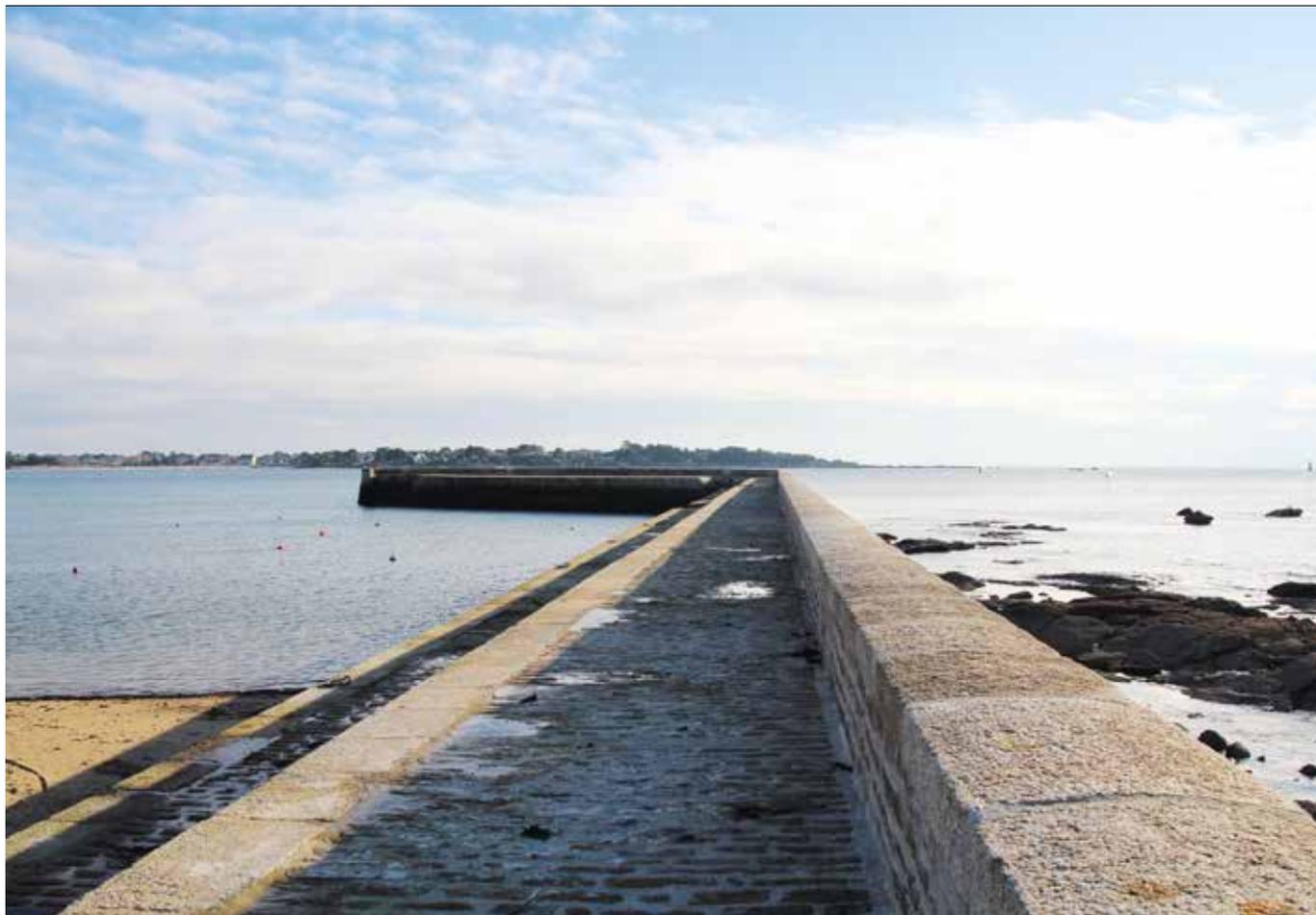
Marie : Je l'emmène faire le plein de courses environ trois fois par mois, on va à la banque, on est allé refaire sa carte d'identité en mairie. Je m'organise en fonction des besoins de Pascale qui me prévient suffisamment à l'avance.

Pascale : On échange, on s'arrange, on trouve toujours une solution.

Quel bilan en faites-vous après quelques mois ?

Marie : Une bonne relation s'est créée entre nous et je suis touchée par la confiance que m'accorde Pascale. Ces moments de partage m'apportent beaucoup de joie et de bien-être. Je me sens vraiment à l'aise et elle aussi.

Pascale : Ça m'enlève un gros poids. Je ne me sens plus seule. Je continuerai à faire mes courses avec Marie, même quand mon ami pourra à nouveau m'aider. ▬



Travaux sur le quai nul **PRÊT À AFFRONTER LES TEMPÊTES !**

Après un chantier de rénovation de près d'un an, le môle de la Croix, également appelé « quai nul », a été rendu accessible au public en avril dernier. Il était l'une des opérations programmées du Syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille qui en a la gestion.

L'ouvrage en maçonnerie de pierres de taille et moellons qui s'enfonce dans la mer, boulevard Bougainville, particulièrement exposé à la houle d'ouest et de sud, avait été fortement fragilisé par la succession des tempêtes de ces dernières années. En 2020 notamment, un pan d'environ 25 m² s'était affaissé dans sa partie sud qui reçoit de plein fouet les assauts de l'océan. De nombreuses pierres de parement s'étaient ainsi retrouvées au fond des eaux. Le Syndicat mixte avait alors fait procéder à une réparation d'urgence, prise en charge par l'entreprise brestoise Marc, spécialisée en génie civil et travaux à la mer.

Malgré une météo agitée, de forts coefficients de marée avaient été mis à profit pour projeter du béton dans la brèche afin de la colmater et de sécuriser la digue avant une nouvelle tempête en approche.

Cependant, ces réparations localisées restaient des « pansements » provisoires, en attendant la mise en œuvre de travaux de confortement sur l'ensemble de l'ouvrage.

RÉNOVATION ET RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

Suite à un appel d'offres public initié par le Syndicat mixte, c'est une fois de plus à l'entreprise Marc que

Le môle de la Croix, encore appelé « quai nul » après sa restauration.

la responsabilité de la réhabilitation complète du môle a été attribuée, avec le commencement des travaux en avril 2022. Dominique Gouiffès, chargé de projets d'infrastructures portuaires au pôle technique du Syndicat mixte, détaille les tâches effectuées : « Toutes les maçonneries ont été rejointoyées, et la partie du dallage qui s'était affaissée au fil des ans a été démontée et reconstruite en réutilisant les pierres d'origine. L'ensemble des déblais et des gravats a été récupéré, trié et évacué. Le parement extérieur de la partie sud du môle, qui est très exposé à la mer, a été conforté par des tirants d'ancrage*. Par ailleurs, des pierres de couronnement de parapet et des



ANNICK MARTIN - Première adjointe au maire de Concarneau

« La rénovation du quai nul va au-delà de la restauration d'une structure. Il représente un point d'ancrage pour la vie maritime concarnoise. Cet abri sert de mise à l'eau à l'INB et accueille des événements nautiques, tels que le Raid Opti en juin chaque année qui voit nos jeunes écoliers régater depuis ce quai emblématique ; ou encore Tout Concarneau navigue, événement en septembre qui permet de découvrir et tester une multitude d'activités nautiques. C'est un lieu de rendez-vous privilégié pour un départ protégé lors d'initiations en Optimist, catamaran, planche à voile, paddle, kayak, aviron de mer et Open 5.70. » —




1
 an de travaux
567 000 €
 coût total

marches d'escalier endommagées ont été remplacées par des pierres de granit neuves, taillées sur mesure et ancrées dans l'existant. Les échelles de quai, grilles et organaux ont été refaits à neuf et galvanisés à chaud pour une meilleure résistance à la corrosion. »

L'opération a été financée par le Syndicat mixte via la contribution de ses membres et principalement du Conseil départemental du Finistère pour une enveloppe totale de 567 000 euros. —

* éléments de traction introduits dans un trou de forage de diamètre limité et enrobés d'un coulis de scellement, utilisés pour consolider et maintenir les parois lors de travaux de fondations.

DE MÔLE PROTECTEUR À QUAI... NUL

À la fin du XIX^e siècle, le quartier de la Croix en pleine expansion comptait une dizaine de conserveries qui s'alignaient sur le front de mer.

Les chaloupes sardinières - Concarneau en recensait à l'époque une centaine - mouillaient près de la chapelle pour y débarquer leur pêche. Chargés de leurs paniers, les marins devaient effectuer de nombreux et éreintants va-et-vient à travers une vaste étendue de vase, d'algues puis de dunes qui les séparaient des quais.

En 1882, ils réclamèrent un môle où accoster et s'amarrer à l'abri de la houle, un ouvrage qui faciliterait également les déchargements. Ce môle fut, dans un premier temps, constitué d'un simple amas de pierres. L'édifice dans sa forme actuelle a été achevé en 1901.

Malgré son profilage épousant la forme d'un bras protecteur, les marins subissaient toujours les attaques de la mer. L'objectif premier n'étant pas atteint, le môle fut qualifié de « quai nul », surnom qui s'est transmis de génération en génération au point de devenir le nom d'usage!

L'ouvrage a pourtant trouvé une nouvelle utilité. Formant un petit port artificiel – à défaut d'abri réellement efficace -, il est aujourd'hui utilisé comme base de mise à l'eau par l'école de voile toute proche et il abrite quelques mouillages à la belle saison. Les épreuves de natation du Club nautique en font leur point de rassemblement d'où est donné le top départ. Et, plus anecdotique mais en passe d'entrer dans la tradition, il constitue un plongeur visiblement attractif pour les jeunes Concarnois qui le prennent d'assaut chaque été.

Restauration de la fontaine au crocodile VIVEMENT SON RETOUR !

Sa restauration devenue impérative, la fontaine de la place Saint-Guérolé a été confiée aux bons soins de la fonderie Vincent, entreprise spécialisée de la région lyonnaise, labellisée Entreprise du patrimoine vivant.

Celle que les Concarnois appellent « la fontaine au crocodile » est devenue aussi emblématique de la Ville-Close intra-muros que le beffroi l'est aux remparts. Son absence temporaire crée forcément un vide. La structure n'a pourtant pas toujours trôné sur la place Saint-Guérolé mais a d'abord été édifiée quai Pénéroff en 1856 au moment du développement de la ville nouvelle. Les 421 kilos de fonte d'une hauteur de 2,50 mètres ont rejoint leur emplacement actuel après-guerre. Bien que la fontaine soit une commande de la municipalité de l'époque, la sculpture de fonte ne fait pas appel aux éléments les plus symboliques de Concarneau. Elle présente une cu-



Déposée le
**25 octobre
2023**

Réinstallation en
avril 2024

Coût
70 000 €
(dont
subventions
de la Région)

rieuse configuration d'animaux, une tortue et une loutre près d'un crocodile qui tient dans sa gueule un poisson soutenant lui-même la lanterne. La fontaine est en fait une réplique du modèle présenté à la première Exposition universelle, en 1851 à Londres, qui valut une médaille à son créateur, Jean-Pierre-Victor André, précurseur dans la fonderie d'art.

Après la dégradation de la lanterne en 2018, les Concarnois ont été marqués par la chute du bestiaire en 2019. Bien que les animaux brisés aient été réparés par les services techniques de la Ville,



la sculpture déjà corrodée a gardé des stigmates de l'événement. Il devenait donc urgent d'en assurer une restauration durable par un professionnel confirmé qui reconstituera totalement certains éléments tels que l'armature intérieure, l'embase, le crocodile ou encore la tête du poisson. —



La fontaine en fonte située place Saint-Guérolé a été enlevée de sa base le mercredi 25 octobre par les services techniques en vue de sa restauration.

LES CONCARNOIS ET LA FONTAINE

En Ville-Close, tous constatent le grand vide que l'absence de la fontaine laisse sur la place Saint-Guérolé. « Elle fait partie du paysage », assure Fred, restaurateur, qui a aidé à ramasser les morceaux lors de leur chute en 2019. Pourtant peu d'entre eux savent décrire la sculpture. « Euh... une sirène? » Seule Claire, vendeuse sur la place, obtient un bon score : « Ce sont des animaux qui vivent dans des eaux saumâtres comme dans l'estuaire du Moros », précisant dans un rire que sa situation lui permet d'entendre les discours des guides.

Bon nombre de Concarnois possèdent au moins une photo d'eux près de la fontaine. « C'est l'une des premières photos que j'ai de moi lors de mon arrivée à Concarneau », se rappelle Sandra, l'une des commerçantes de la place. Même Laëtitia, la Brestoïse de passage, a la sienne! Celle qui a probablement été la plus photographiée, c'est Anne-Marie, dont les fenêtres donnent sur la fontaine: « J'ai participé à la fête des Filets bleus pour la première fois à l'âge de 8 mois et on la voit sur les photos. Je suis née en décembre 1946. » La fontaine a donc été déplacée en 1947. CQFD! Anne-Marie se souvient être fréquemment descendue, de nuit, couper le robinet que des noctambules négligeaient de refermer après s'être désaltérés. Peut-être parce qu'ils avaient les pieds mouillés? « J'espère que les marches qui permettaient de garder les pieds au sec seront reconstituées », lance Jacques qui s'amusait, enfant, à escalader le socle de granit, seul élément encore en place. Un socle qui fait l'admiration de Bernard: « J'ai été tailleur de pierre, je peux vous dire qu'il a été taillé à la main. Ça coûte une fortune aujourd'hui! »

LITTORAL

DES « REMPARTS » CONTRE LES SUBMERSIONS MARINES



Les mesures de protection de l'environnement mises en place depuis quelques années se renforcent mais elles sont encore très largement insuffisantes. En effet, selon les rapports du GIEC, il faudrait attendre 2122 pour pouvoir constater leurs effets ! Pourtant, les modifications du climat et de la morphologie du littoral imposent la mise en œuvre rapide d'une stratégie de prévention des risques d'inondation, notamment à Concarneau, particulièrement exposée aux fureurs de la mer. La ville doit s'adapter à la montée du niveau des océans et aux phénomènes inhérents, expérimentés encore récemment lors du passage de la tempête Ciarán et de la vague qui a envahi la Ville-Close quelques jours auparavant. Le PAPI (Programme d'actions et de prévention des inondations) envisage les actions de façon technique dans un esprit de protection des personnes et des biens, de le rendre accessible au public.



Vue sur la plage des Sables-Blancs depuis le sentier côtier.

Le PAPI DES STRUCTURES- BARRAGES À LONG TERME

Les mesures de protection de la ville et de ses habitants conçues par le PAPI représentent une stratégie d'adaptation essentiellement technique et matérielle contre les tempêtes de plus en plus virulentes.

Le PAPI, Programme d'actions de prévention des inondations, a été élaboré conjointement avec CCA et les communautés de communes des Pays fouesnantais et bigouden qui partagent les mêmes risques de submersion marine. Leurs différents conseils ont approuvé le PAPI d'intention en juillet 2023. Le dossier complet est actuellement entre les mains de la DREAL, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, qui doit à son tour donner son accord dans les prochaines semaines. Cet accord prévaudra pour une durée de six ans assurant ainsi une prise en charge des frais entre 40 et 50 % par l'État et le Conseil départemental. Il s'agit d'une

démarche complémentaire au Plan de prévention des risques littoraux (PPRL), adopté en 2016 et applicable depuis aux décisions d'urbanisme.

Au tout début de l'année 2023, un état des lieux préalable à l'élaboration du PAPI a permis d'identifier les zones à protéger et d'envisager les systèmes d'endiguement potentiels. Cinq zones ont été classées à risques : le port et le quai Carnot, les plages de Cornouaille, des Sables-Blancs, des Dames (et de Rödel) et, enfin, la plage de la Belle-Étoile. Le relevé topographique, alors réalisé par drone, bénéficie désormais d'un suivi de l'évolution de la morphologie du littoral tandis que des sondages géotechniques réguliers surveillent l'évolution du stock

sédimentaire. Afin d'optimiser ses actions, Concarneau s'est inscrite dans le programme d'accompagnement de l'État à la cartographie nationale d'anticipation du recul du trait de côte (à trente, puis cent ans).

PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS

L'un des objectifs majeurs du PAPI vise à contenir le recul de ce trait de côte, première protection des activités humaines. Le Cabellou bénéficie ainsi d'une attention particulière depuis plusieurs années. « *L'opération menée sur la plage de la Belle-Etoile, qui a permis à la végétation de se multiplier et donc de retenir le sable, est efficace mais insuffisante. Il serait nécessaire d'y apporter plusieurs tonnes de sable pour recharger le cordon dunaire du 1,5 mètre qui manque* », constate Thierry Le Corre, adjoint au cadre de vie, aux aménagements et aux travaux, en charge du PAPI.

Du côté des Sables-Blancs, afin de retenir l'assaut des vagues qui atteignent la route en surplomb, l'installation de pieux hydrauliques devant les ou-



vrages de protection permettrait de briser les lames et l'énergie de la houle. Bien que peu esthétiques, dans une zone classée de surcroît Natura 2000, ils pourraient s'avérer efficaces contre les phénomènes de submersion. Pour tester leur rôle et parce que leur installation est complexe, ils seront d'abord expérimentés sur la partie sud de la plage avant de s'étendre au nord. En complément, la hausse du perré* et la création d'un mur maçonné équipé de batardeaux d'accès à la plage seront nécessaires avant les années 2050.

« D'après les projections des derniers rapports du GIEC, la hausse du niveau de la mer devait atteindre 40 centimètres en 2050 - ce qui pour exemple signifie l'inondation du quartier du Lin -, et 97 centimètres à la fin du siècle », souligne Thierry Le Corre.

D'autres murs devront être dressés et agrémentés de dispositifs chasse-mer (retour « en vague » de l'extrémité haute du mur) comme sur la plage de Cornouaille au niveau du boulevard Katherine-Wyllie, et sur celles des Dames et de Rödel. Un enrochement devant le Marinarium suffirait à protéger la station de biologie marine.

Les quais pourraient eux-aussi être surélevés dans l'ensemble de la zone portuaire, à partir de la Ville-Close et jusqu'au Passage-Lanriec, au moment du réaménagement programmé de l'arrière-port. Le sujet est toujours à l'étude par la Région Bretagne qui en est l'autorité compétente, mais Thierry



2 400 000 €
Budget
prévisionnel
total
2024/2030

717 000 €
Reste à charge
probable pour
Concarneau

Le Corre s'alarme d'un phénomène de plus en plus visible: « Cet automne, l'eau a envahi le quai d'Aiguillon et la cale aux Voleurs pour la première fois. » De manière à éviter l'effet de cumul produit par les fortes précipitations lors des grandes marées, et bien qu'un travail soit effectué sur la perméabilité des sols (zones de stationnement, voirie), il est également essentiel d'affiner la gestion des écoulements d'eaux pluviales. Leur réseau d'évacuation devra être repensé et la capacité des bassins de rétention devra être augmentée pour contenir les débordements. « Des alarmes techniques de surveillance sont prévues sur les étangs afin d'anticiper les crues. »

Vue sur la plage
de Cornouaille.

Le plan de gestion de crise a été mis en application pour la première fois lors du passage de la tempête Ciarán (lire page 18) qui a coïncidé avec une marée de 103. « Il y aura quatre marées d'un coefficient supérieur à 115 en 2024. Il nous faudra faire preuve d'une vigilance extrême si elles concordent avec une dépression. »

SENSIBILISER LE PUBLIC ET L'INFORMER SUR LES RISQUES

Les particuliers ont aussi leur rôle à jouer en prenant des mesures individuelles. Une consultation publique leur a été soumise au printemps dernier (voir encadré). Des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires sont organisées afin de clairement expliquer les risques aux habitants.

Des informations sur la protection des bâtis – comme ce qui a été réalisé dans le secteur de la plage de Cornouaille – sont mises à disposition des propriétaires. Toute nouvelle construction dans le quartier du Lin, particulièrement exposé, doit être rehaussée de 1,20 mètre. Au Cabellou, une politique de rachat des habitations soumises aux risques d'érosion pourrait permettre de rendre les terrains à leur rôle premier de protection naturelle. Des dérogations à la loi littoral seraient alors admises afin que leurs propriétaires puissent reconstruire dans les zones non inondables du littoral. —

*Revêtement en pierres sèches ou en maçonnerie, destiné à renforcer un remblai, les rives.





Sentier côtier du Cabellou BIENTÔT ENTièrement ACCESSIBLE

Le projet d'ouverture du sentier côtier de la presqu'île du Cabellou, bloqué depuis 2015 pour des raisons juridiques, a été réactivé début 2023. Il faudra néanmoins attendre encore quelques temps avant de pouvoir l'emprunter dans sa totalité.

Initiées en 2010, les premières démarches entreprises s'étaient heurtées, cinq ans plus tard, à un recours administratif d'un certain nombre de propriétaires riverains. Il avait fallu patienter jusqu'en 2018 et la décision du tribunal de Rennes qui, invoquant un vice de procédure, avait alors tranché en faveur des requérants. Le jugement impliquait l'annulation de l'arrêté préfectoral qui autorisait la création du sentier, pour onze des terrains privés. La crise sanitaire étant passé par là, le dossier de Servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL) est resté en sommeil jusqu'au début de l'année 2023.

Si la gestion des sentiers littoraux est toujours une compétence de l'État - qui avait entrepris la première action -, elle est désormais déléguée aux communes depuis 2015 par l'intermédiaire d'une convention de partenariat dans laquelle Concarneau s'est engagée en septembre dernier.

UNE PROCÉDURE EN DEUX TEMPS

En 2010, la majeure partie des propriétaires riverains avaient accueilli le passage de servitude sur leur propriété avec sérénité, certains d'entre eux ayant spontanément libéré l'es-

pace requis. En choisissant de déposer leur demande devant le tribunal, une minorité d'opposants empêchait la continuité du sentier, ce qui avait conduit à l'ajournement des travaux d'aménagement. Pourtant, depuis 1976, la loi Littoral impose aux propriétaires cette servitude sur une largeur de trois mètres le long de la côte* afin, d'une part, de garantir la préservation et la valorisation de l'environnement de la bande déagée et, d'autre part, de la rendre accessible au public. « *Les sentiers littoraux font partie du cadre de vie exceptionnel des Concarnois. Ils appartiennent au patrimoine naturel commun, il est*



donc normal qu'ils soient partagés avec l'ensemble de la population qui doit y avoir librement accès, relève François Besombes, adjoint en charge du développement durable, de l'environnement, de la transition et des mobilités. *C'est d'ailleurs un souhait fort des Concarnois. Les sentiers sont, de plus, un enjeu important de l'activité touristique car ils renforcent l'attractivité de la ville.* »

La procédure sera donc bel et bien relancée en ce mois de janvier pour les treize parcelles qui font l'objet d'une nouvelle étude : onze d'entre elles qui entreront dans la boucle à l'issue du jugement définitif et deux autres malheureusement concernées par le recul du trait de côte depuis la première configuration envisagée du tracé. Cette phase d'étude, susceptible de durer entre un et quatre ans, sera suivie d'une enquête publique de douze à dix-huit mois qui donnera lieu à l'avis du commissaire enquêteur et à la décision du Préfet. Malgré la possibilité d'un contentieux éventuel, il cette phase n'interrompt pas le processus. Une phase de contentieux de deux ans pourra ensuite s'ensuivre, même si les recours ne seront pas suspensifs et n'empêcheront pas la réalisation des travaux.

« Si, dans le cas de ces treize parcelles, il faut reprendre le dossier à la base afin de le remettre à jour, la démarche sera plus rapide pour les tronçons pour lesquels la servitude de passage s'applique depuis 2015. Nous entrons dans la phase de mise en œuvre sans attendre la validation de la nouvelle étude », annonce François Guillou, responsable du service Urbanisme. La continuité ne sera cependant toujours pas effec-

tive. « Mais nous encourageons les propriétaires qui changeraient d'avis, ou qui viennent d'acquérir l'un des biens concernés et sont favorables à cette servitude, à se manifester auprès des services de la Ville. » L'un de ces nouveaux riverains a d'ailleurs déjà franchi le pas. Ce positionnement des propriétaires permettrait aux travaux de gagner du temps « puisque de toute façon, l'arrêt de modification s'imposera à eux après le jugement définitif », complète François Besombes.

OUVERTURE DES PREMIERS SEGMENTS AU PRINTEMPS PROCHAIN

Les élus et les services de la Ville, accompagnés de la DDTM, la Direction départementale du territoire et de la mer représentant l'État, effectuent en ce mois de janvier des visites de reconnaissance avec les propriétaires afin de procéder à des repérages. Le débroussaillage sera opéré prochainement, « afin de ne pas nuire à la nidification de la faune qui va bientôt commencer. Tous les aménagements seront faits dans ce même esprit de protection de l'environnement », annonce Mathilde Thomas-Donval, responsable du service Développement durable. Et ils seront conformes au cahier technique départemental concernant le balisage et la signalétique de randonnée. « La matérialisation des chemins et leur sécurisation seront simples, voire minimalistes, et identiques sur l'ensemble des parcelles concernées. L'objectif principal étant de préserver l'équilibre entre la mise en valeur et la protection de ce site naturel. » Les murs d'enceinte et les clôtures abattus ne seront pas reconstitués par exemple,

et chaque propriétaire devra prendre en charge le réaménagement végétal de son terrain. Cette première portion de sentier devrait être accessible dès la fin du printemps.

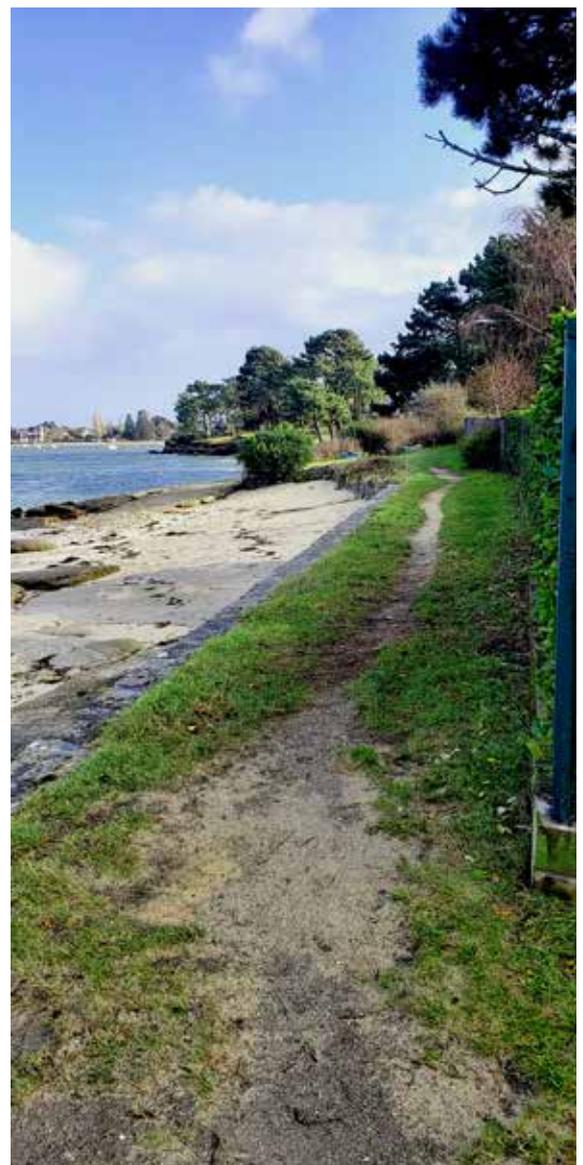
Pour compléter la participation partielle de l'État, le financement du programme devrait bénéficier d'une aide importante du dispositif « France vue sur mer ». Une demande sera également soumise au Conseil départemental en collaboration avec Concarneau Cornouaille Agglomération, dans le cadre de la compétence Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

* Le code de l'urbanisme définit également une bande d'inconstructibilité de 100 mètres.



24 km
Sentier côtier
de Concarneau

1,5 km
Sentier à créer
au Cabellou



LES SENTIERS CÔTIERS, ENJEUX DU TOURISME DURABLE

Les sentiers côtiers donnent accès à tous aux richesses naturelles du littoral, dans des zones souvent remarquables, parfois classées. Ils permettent aussi de découvrir les édifices historiques, héritage des douaniers ou de l'Histoire maritime militaire et civile. Leur aménagement, qui se veut le moins artificiel possible, permet de canaliser les déplacements des visiteurs sur un itinéraire délimité afin de préserver le développement de la végétation endémique sur les bas-côtés. Cette végétation abrite une grande diversité faunistique caractéristique de l'écosystème côtier.

Ces sentiers sont un précieux privilège que chacun se doit de respecter afin de maintenir le fragile équilibre entre la protection de l'environnement et les enjeux économiques qu'ils représentent pour le secteur du tourisme.



Tempête Ciarán

QUAND LA NATURE SE RAPPELLE À NOUS...

La tempête Ciarán a abattu un peuplier dans le quartier de Kerandon, à Concarneau, endommageant la façade d'un immeuble.

Dans la nuit du mercredi 1^{er} au jeudi 2 novembre dernier, la tempête Ciarán s'est déchaînée sur le littoral finistérien avec, à Concarneau, des rafales allant jusqu'à 140 km/h. Retour sur cet épisode mouvementé et les jours qui ont suivi, des moments hors du « temps ».

Les prévisions météorologiques l'avaient annoncée suffisamment tôt et avaient prévu son intensité. La municipalité a donc pu s'y préparer au mieux. « *Nous nous sommes réunis dès le lundi précédent afin d'étudier le plan de sauvegarde d'urgence qui allait être déclenché pour la première fois* », se rappellent Annick Martin et Thierry Le Corre, les 1^{er} et 2^e adjoints, qui ont constitué le binôme de pilotage des opérations. « *Nous avons mis en place une cellule de crise basée en mairie, et élaboré un calendrier d'astreinte des élus et des agents municipaux.* » Des arrêtés municipaux ont interdit la circulation et le stationnement sur la

corniche ainsi que les accès au quai nul, à la digue piétonne du Minaouët, aux chemins côtiers, aux plages et aux activités nautiques, tandis que les plaisanciers étaient avertis de l'obligation de quitter leurs bateaux. Des interdictions qui se sont par la suite étendues aux parcs et aux bois.

Lorsque le dispositif d'information des populations par SMS de France Alerte s'est déclenché, le 1^{er} novembre à 18 heures, la cellule de crise était parée à réagir. Six agents municipaux de la voirie, des bâtiments et des espaces verts commençaient leur veille. « *Ils avaient pour consigne préfectorale de ne pas intervenir mais d'orienter les appels, en fonction des cas, vers les pompiers ou la police.* »

DÉGÂTS MATÉRIELS ET INTERVENTIONS D'URGENCE

Le jeudi 2, la Direction générale des services et les services techniques se sont rendus sur le terrain au petit matin afin d'établir un bilan de la situation et d'évaluer les priorités d'interventions. « *On a pu constater l'ampleur des dégâts, heureusement purement matériels, mais impressionnants.* » Notamment les arbres tombés par dizaines, certains sur la voirie et sur les câbles électriques et téléphoniques. Une quarantaine d'agents des services techniques ont alors sillonné la commune afin de dégager les voies, interdites à la circulation routière par arrêté préfectoral. « *En revanche, il*



nous fallait attendre le feu vert d'Enedis avant de dégager les lignes électriques. »

Quarante-huit heures plus tard, axes principaux et secondaires étaient praticables à quelques rares exceptions près. « *Il faut saluer le travail des agents qui, comme les employés d'Enedis, n'ont pas compté leurs heures. Des associations ont offert leur aide, des administrés se sont retroussés les manches dans leur quartier, dans une démarche très citoyenne.* »

Les agents d'Enedis ont tout fait pour rétablir au plus vite l'électricité dans le millier de foyers concarnois qui en était privés. « *Malgré toute la bonne volonté des techniciens, les dommages étaient tellement nombreux que les réparations ont pris un certain temps. Il a fallu attendre le dimanche 19 pour que tout le monde soit à nouveau connecté* », détaille Thierry Le Corre qui, avec Annick Martin, est allé à la rencontre des sinistrés.

Les semaines qui ont suivies ont été employées à évacuer les tronçons d'arbres laissés sur place dans l'urgence de l'action, et à effectuer les réparations des dégâts relativement mineurs sur les bâtiments municipaux.

Le Plan de sauvegarde d'urgence a pu démontrer son efficacité à un élément prêt: l'interruption du réseau téléphonique qui a empêché les échanges entre les équipes. « *Ça a été un vrai problème, témoigne Annick Martin. Nous allons donc nous équiper d'un système autonome de communication.* »

LES DISPOSITIFS SOCIAUX D'URGENCE

La Halle aux sports, sécurisée, chauffée, équipée de sanitaires, d'une cuisine et des couvertures de la Croix-Rouge, a été proposée en refuge aux personnes sans domicile fixe, à celles qui vivent en



caravane ou en bateau et à la population en général.

« *Les portes ont été ouvertes dès le mercredi 1^{er} à 18 heures, par cinq élus et trois bénévoles de la Croix-Rouge qui ont assuré la permanence de nuit* », retrace Fabienne Le Calvez, adjointe aux solidarités et au logement. Mais les demandes ont été finalement très peu nombreuses: une personne sans domicile fixe qui a ensuite été conduite au Centre d'hébergement de Quimper, et Nelson, un musicien dont la caravane a été écrasée par un arbre. « *Il a été logé à l'auberge de jeunesse dès le lendemain.* »

Les besoins qui se sont fait ressentir étant plutôt d'ordre pratique (rechargement des appareils numériques notamment), c'est en mairie, à la bibliothèque et à la résidence autonomie que la population a pu se rendre dès

Le maire Marc Bigot, et Annick Martin, 1^{re} adjointe, ont fait le point avec Enedis sur les coupures d'électricité à Concarneau.

le lendemain. Puis à partir du samedi, au Centre d'accueil des sans-abri de la Croix-Rouge, avenue de la Gare. « *Les usagers s'y réchauffaient un peu, buvaient un café avec les bénévoles de permanence.* »

De son côté, le personnel du CCAS est allé chez les habitants privés d'électricité, « *pour les écouter, les orienter vers les services et les lieux d'accueil qui pouvaient leur être utiles* ». En priorité dans les quartiers les plus éloignés du centre-ville et des services, cependant un passage quotidien a été maintenu chez les personnes isolées. « *Les requêtes des habitants se sont taries doucement mais le numéro d'écoute spécialement mis en service a quand même sonné jusqu'au 22 novembre.* »

De nombreux arbres sont tombés et ont bloqué les routes, comme ici zone de Kersalé.



ARBRES TOMBÉS « ON VA REPLANTER ! »

Si la tempête Ciarán n'a pas été aussi destructrice que celle de 1987, qualifiée d'ouragan, plusieurs centaines d'arbres sont cependant à terre, selon Hubert Pétillon, responsable du service Espaces verts: « *Ils avaient encore leurs feuilles qui augmentent la prise au vent, et le sol était meuble à cause des précipitations importantes des semaines qui avaient précédé.* » Il faudra encore plusieurs mois de travail au service pour dégager la totalité des débris au sol mais également les branches fragilisées dangereuses car encore en suspension, dont « *de nombreuses charpentières qui jouent le rôle de "fusibles" pour protéger l'arbre* ». Les parcs, bois, sentiers côtiers et chemins de randonnées rouvriront au fur et à mesure de la progression de leur sécurisation, les derniers au début du printemps selon les prévisions actuelles. « *Notre programme de plantation pluriannuel est bouleversé par cet événement. C'est un retard qu'on ne pourra probablement jamais rattraper. Mais on va replanter !* »



Label Ville active et sportive **CONCARNEAU** « MÉDAILLÉE » !

De jeunes Concarnois profitant de la nouvelle aire de glisse des Sables-Blancs, l'une des plus grandes du Finistère avec ses 1200 m².

Le 24 août dernier, Concarneau a reçu pour la première fois et avec 80 autres communes le label Ville active et sportive attribué par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS). Elle rejoint ainsi les 607 communes françaises précédemment distinguées.

Ce label représente une récompense pour la politique concarnoise favorisant les activités physiques et sportives « *sous toutes leurs formes, accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie* » comme le mentionne le site du CNVAS. Pour sa première distinction, la ville atteint le troisième des quatre échelons distinctifs, appelés « lauriers ». Cela signifie qu'elle répond aux objectifs d'une pratique sportive innovante et d'une offre diversifiée dans le domaine, qu'elle bénéficie d'infrastructures sportives mais aussi d'espaces de nature permettant l'activité physique, ainsi qu'une offre émergente de pratiques et d'actions citoyennes. Le label est donc non seulement une reconnaissance nationale des engagements politiques de la Ville, mais également une reconnaissance de l'implication de ses

habitants qui font preuve d'initiatives (soutenues par des subventions) destinées à toutes les générations.

La diversification des activités sportives est certainement favorisée par sa position géographique entre mer et campagne, mais Concarneau a su utiliser cet avantage de façon pertinente et efficace. Dans le développement des infrastructures, tout d'abord. L'équipement de padel – ce sport de raquette dérivé du tennis et du squash – au Cabellou, l'aire de glisse du parc des Sables-blancs, inaugurée en juin dernier, la salle de gymnastique et la piste d'athlétisme, créées avec Concarneau Cornouaille Agglomération, ont pesé dans le choix du jury. Comme ont été prépondérants les événements sportifs : les courses à pied, le grand prix cycliste, la Transat Paprec Concarneau/Saint Barthélémy, la solo Guy-Cotten, le Tour de Bretagne à



la voile ou encore la coupe du monde militaire de rugby ont aussi joué en faveur de la ville. Et, plus loin de nous mais non des moindres, l'accueil de la coupe du monde féminine de football en 2018. La sensibilisation des jeunes générations par le biais d'initiations à la natation et à la voile à l'école et par le biais d'interventions des associations sportives locales dans les centres de loisirs constitue également un critère très favorable.

Le maire de Concarneau, Marc Bigot, qui a reçu le label en présence d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, a déclaré : « *Recevoir ce label est une reconnaissance du travail acharné de notre commune pour créer un environnement propice à un mode de vie actif. Le sport ne concerne pas seulement la compétition, mais aussi la santé, le bien-être et la cohésion sociale. Nous sommes ravis que Concarneau soit ainsi mis en avant sur la carte nationale des villes qui encouragent le sport.* »

Le panneau « label Ville active et sportive » rejoindra celui de Ville d'art et d'histoire placé aux entrées de ville. ■

Vie associative

LA MAISON FAIT L'UNANIMITÉ

L'association La Maison, anciennement Maison des lycéens du lycée Pierre-Guéguin, aujourd'hui ouverte à tous les 15-25 ans du territoire, a pris une envergure bouillonnante grâce à l'énergie créatrice qui y règne, apportant à la ville une évidente vitalité.



La Maison est aujourd'hui un véritable lieu de vie, d'expression et d'apprentissage informel, où les jeunes sont accueillis inconditionnellement, chacun s'intégrant dans les projets existants s'il le souhaite, en étant force de proposition, ou tout simplement en y faisant une pause entre deux cours. Tous y trouvent un terrain bienveillant où s'exprimer, faire germer et pousser leurs idées, sans autre obligation de résultat que celle qu'ils se donnent, d'où peut-être, cette flamboyante réussite. Des idées souvent ambitieuses, favorisées par la mise en commun de leurs différentes compétences, qui peuvent cependant se heurter à des barrières matérielles frustrantes, inhérentes à l'apprentissage de la vie!

LE SOUTIEN CONFIAIT DE LA MAIRIE

« C'est là que la mairie a un rôle à jouer en permettant à ces jeunes d'aller le plus loin possible dans leurs projets. C'est un accompagnement qui soutient leurs initiatives, qui facilite la mise en place de leurs projets. Mais nous n'intervenons que s'ils ne peuvent le faire eux-mêmes, or ils sont capables de soulever des montagnes! », affirme Camille Yhuel, directrice adjointe de la Direction éducation jeunesse. Ces liens innovants avec la jeune génération sont basés sur une confiance mutuelle solide. Leurs compétences, leur rigueur dans l'or-

ganisation de leurs projets, leur sens des responsabilités, la valeur de leurs actions sont reconnues et leur autonomie respectée. « Ils sont des acteurs à part entière de la vie concarnoise et des interlocuteurs de la vie associative au même titre que leurs aînés », résume Éric Malléjacq, élu à la petite enfance, l'éducation-jeunesse, la politique de la ville et aux sports.

Les soutiens peuvent être techniques : prêt de matériel, de salles, aides aux demandes de subventions, « un partenariat spécifique et un accompagnement accru sont proposés à La Maison lors des événements tels que la Konkernoize, La Maison fait son cabaret... », détaille Lise Sagne, directrice de l'action culturelle. Ces soutiens sont aussi humains, grâce à la présence permanente et inspirante à leurs côtés de l'animateur de la mairie, Jean-Baptiste Michel, dit « JB ». Grâce également aux interventions de Johann Lagadec de la ferme du Moros pour une formation

Le groupe permanent actif de la Maison ; au mur, les affiches de la "thrifterie".

à la musique assistée par ordinateur (MAO) et aux enregistrements, de Mathieu Conan, enseignant de guitare à l'école municipale de musique, du directeur du CAC Samuel Denis, ou encore des graphistes de CCA pour les affiches de la « thrifterie », la friperie éphémère... Des interventions qui prennent valeur de test, voire de préformation pour une partie des jeunes gens qui confirment ainsi leur choix d'étude ou se lancent dans la musique (un label La Maison a été créé cette année). Deux jeunes en service civique, d'abord usagers, accompagnent JB, ouvrant encore le champ des possibles. Qu'elles concernent l'environnement, la prévention des risques, la lutte contre les discriminations, l'art, le sport, etc., « leurs actions sont nombreuses, s'intéressent à tous les secteurs, s'étalent sur toute l'année et s'adressent à toute la population... C'est une chance d'avoir ces jeunes! », constate Alain Échivard, élu à la culture et à la vie associative. ■





Service Patrimoine

Les Explorateurs EN « EXPÉDITIONS » PÉDAGOGIQUES À TRAVERS LA VILLE

Dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, les élèves de Concarneau et d'ailleurs sont invités à « explorer » la ville, son histoire et son patrimoine, lors de visites guidées novatrices.

Depuis 2006, le service Culture met l'art et la culture à portée des élèves concarnois à travers le dispositif « Têtes en l'art » qui organise des interventions artistiques dans les classes. Depuis septembre dernier, une nouvelle formule nommée Les Explorateurs vient prolonger cette offre pédagogique. Elle propose aux classes de la maternelle au lycée de s'immerger dans l'histoire et le patrimoine de Concarneau par le biais de visites guidées d'un genre particulier.

Ces visites permettent d'observer la ville à travers les particularités qui ont forgé son identité, rassemblées en trois grandes thématiques : la période

médiévale, les activités économiques et industrielles, et les artistes. « *De la terre à la mer en passant par la tradition orale et le patrimoine religieux, aucun aspect du territoire n'est laissé de côté* », indique Typhen Coussot, responsable adjointe du service Patrimoine en charge du dossier.

Élaborés avec une conseillère pédagogique de l'Éducation nationale, ces parcours répondent aux objectifs des programmes scolaires. Les guides-conférenciers concarnois qui assurent les visites contribuent également à leur construction, en y apportant leur connaissance pointue du territoire et leur expérience. Les enseignants sont eux-aussi sollicités



Pascal Le Boëdec, guide-conférencier du service Patrimoine, invite les élèves à observer l'architecture défensive de la Ville-Close

et invités à faire part des thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder. « *Les visites sont conçues pour soutenir l'apprentissage des élèves et aiguïser leur curiosité. L'outil est évolutif et, à terme, les visites se déclineront en ateliers* », précise encore Typhen Coussot.

DÉAMBULATIONS RÉELLES POUR EXPLORATIONS IMAGINAIRES

Lors de déambulations à travers les fortifications, le port, la ville, les élèves partent en quête des traces du passé militaire médiéval, de l'évolution des activités maritimes, artistiques ou encore du développement des infrastructures balnéaires.

À titre d'exemples, certaines visites ciblées effectuent un voyage au cœur du Moyen Âge, « *lorsque Concarneau n'était encore qu'un rocher au milieu de l'eau* ». Les jeunes suivent ainsi la construction des remparts qui proté-

LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE TRANSMETTRE AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

Concarneau est l'une des huit communes bretonnes à bénéficier du label (obtenu en 2002, renouvelé en 2022) qui contribue au rayonnement de la ville et lui permet de bénéficier de soutiens techniques et financiers de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Attribué par le ministère de la Culture, la distinction valorise les actions visant à sensibiliser les habitants à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. « Et notamment les plus jeunes d'entre eux, qui, dans le cadre du parcours Éducation artistique et culturelle (EAC), acquièrent un socle commun de connaissances et de compétences en matière d'art et de culture, tout au long de leur scolarité et se voient favoriser l'accès à la culture et aux pratiques culturelles », précise Alain Échivard, adjoint délégué à la culture et à la vie associative.



Service Patrimoine

geaient la cité des ennemis du duché de Bretagne ainsi que les modifications successives pour adapter ces fortifications à l'évolution des armes. Ils y découvrent l'organisation de la société médiévale, le vocabulaire de l'architecture, les tenues des chevaliers de cette place forte du dispositif militaire ducal, etc. Pour appréhender le développement des activités économiques et industrielles tournées vers la mer, les élèves, en arpentant la ville, posent virtuellement leurs pas sur les quais naissants, du port jusqu'à l'ancienne conserverie réhabilitée qui abrite aujourd'hui le CAC. Ils reconstituent l'installation des premières presses à

sardines, la naissance des conserveries et constatent l'influence de ces activités sur l'aménagement urbain tout proche.

Ces excursions dans le temps et l'espace permettent aux jeunes explorateurs de construire des repères historiques et géographiques en leur apportant des outils de lecture de leur environnement. De plus, les élèves sont sensibilisés au monde de la mer et à ses difficultés.

Le troisième volet, « Concarneau artistique et sensible », se place dans le sillage des artistes qui ont été nombreux et actifs dans la ville. L'étude du travail des peintres initie les élèves à



1
visite gratuite par an pour les classes concarnoises

9
visites différentes

la lecture d'une œuvre d'art tout en leur montrant la ville aux XIX^e et XX^e siècles. « Les textes des écrivains offrent également la possibilité de contempler et de comprendre la ville différemment. » Gustave Flaubert, Xavier Grall, Georges Simenon ont été inspirés par Concarneau et ont livré par écrit leurs impressions auxquelles les élèves peuvent confronter leur propre vision. Enfin, une visite sensorielle originale propose d'aborder la ville par les cinq sens. « En se concentrant sur les odeurs de la ville, ses bruits, les matériaux qui la composent, les jeunes visiteurs expérimentent d'autres formes de perception de Concarneau et du patrimoine bâti. »



Service Patrimoine



E framm al label Kêr Arz hag Istor eo pedet klasoù Konk-Kerne hag eus lec'h all da « ergerzhed » ar gumun, hec'h Istor hag he glad, e-kerzh gweladennoù heñchet mod nevez.

Savet eo bet ar c'hinnig pedadogel, anvet « An ergerzherien », gant ar servij Glad hag e heñcherien-brezegeñnerien, e darempred gant ur guzulierez pedagogel eus an Deska-durezh-Stad. Gantañ e c'hall ar skolidi eus ar skol-vamm d'ar c'hlas termen kompren ar gumun dre ar perzhioù dibar o deus stummet hec'h identelezh, renket e tri zum bras: ar grennamzer, an obererezhioù ekonomikel hag industriel hag an arzourien. « Eus an douar d'ar mor en ur dremen dre an hengoun dre glevet hag ar glad relijiel, n'eus bet lezet perzh ebet eus ar gumun a-gostez », eme Dyphen Coussot, eilate-begez ar servij glad e-karg eus an teuliad.

Biodéchets

TOUS AU COMPOSTAGE !

Depuis le 1^{er} janvier, le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire pour tous et toutes, professionnels, collectivités locales et citoyen.ne.s. Levier majeur pour réduire la production des déchets et augmenter leur valorisation, le compostage, qu'il soit individuel ou collectif (dans les quartiers et au pied des immeubles), sera progressivement déployé dans les neuf communes du territoire. Installation de matériel, informations et formations seront fournies par Concarneau Cornouaille Agglomération pour accompagner les habitants dans cette nouvelle pratique. Petit tour d'horizon en quatre questions.

LES BIODÉCHETS, C'EST QUOI ?

Il s'agit des déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas, épluchures, produits périmés ou non consommés...) et des végétaux (tontes de pelouse, feuilles mortes, taille de haies et d'arbustes, brindilles...) issus de l'entretien des parcs et des jardins. Jusque-là, les déchets alimentaires étaient souvent déposés dans la poubelle grise, représentant 1/3 de son poids. Ainsi, en vous mettant au compostage, vous pourrez facilement alléger de 30 à 40 % vos ordures ménagères. Et pour ceux qui possèdent un jardin, le compostage des végétaux leur apportera un double bénéfice : disposer d'un fertilisant naturel et gratuit, et réduire les allers-retours à la déchèterie.



CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER ?

Si vous possédez un jardin ou un petit espace vert, vous pouvez réserver un composteur individuel et gratuit sur mesdemarches.cca.bzh ou par téléphone au 02 98 50 50 17. Si vous résidez en ville et ne disposez pas de jardin, contactez CCA pour bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place d'un composteur de quartier sur compostage@cca.bzh ou par téléphone au 02 98 50 50 17.

Dans les deux cas, CCA met à la disposition de tous les habitants des informations pour leur permettre de réussir leur compost. Petit rappel utile : avant même de trier, le mieux est de limiter la production des biodéchets, une bonne façon de lutter au quotidien contre le gaspillage alimentaire. Au jardin, espacer le plus possible les tontes par exemple permet de réduire les déchets verts tout permettant à la biodiversité de se développer.

COMMENT RÉUSSIR VOTRE COMPOST ?

Vous devez établir un équilibre de 50/50 entre les matières « vertes » humides à tendance plutôt azotée et les matières « brunes » sèches à tendance plutôt carbonée. Vous pouvez y mettre :

- **Les déchets du jardin :** feuilles mortes, tontes de gazon, fleurs fanées, fruits pourris, végétation indésirable non grainée, tailles de haie broyées.
- **Les déchets de la cuisine :** restes de repas, épluchures, marc de café, coquilles d'œufs (concassées pour faciliter leur décomposition), essuie-tout, boîtes à œufs en carton, papier journal.
- **Les déchets de la maison :** fleurs coupées ou séchées, petits copeaux de bois, serviettes et mouchoirs en papier, petits cartons (type cylindre en carton du papier toilette). Mélanger régulièrement. Il faut régulièrement brasser les nouveaux apports avec les anciens afin d'assurer un bon mélange et une bonne aération du tas de compost.

COMMENT UTILISER VOTRE COMPOST ?

Le compost jeune (moins de six mois) peut être utilisé en paillage au pied des arbres en toute saison et en couverture des sols à l'automne. Il peut également fertiliser les légumes gourmands au printemps.

Le compost mûr (six mois et plus) possède une structure grumeleuse comparable à du terreau et peut être utilisé au pied de nombreux plants : plantes vivaces, haies, semis, arbres fruitiers, plantes d'intérieur. Il est préférable de ne pas l'utiliser pur mais en mélange avec 1/3 de compost pour de 2/3 de terre.



TROUVEZ PLUS D'INFOS SUR WWW.CCA.BZH



Grégory Toulgoat

« IL Y A UNE VIE APRÈS UN INFARCTUS »

En 2021, son cœur a bien failli le lâcher. Aujourd'hui, Grégory Toulgoat prépare la Mini Transat 2025* afin de sensibiliser le public aux maladies cardiovasculaires et de montrer qu'il est possible de profiter de la vie. Autodidacte de la voile de compétition, il est maintenant soutenu par la Fédération française de cardiologie : à cœur vaillant, rien d'impossible !

DATES CLÉS

1978

Naissance à Paris

2018

Installation à Concarneau et inscription au pôle Mini de Concarneau

2021

Accident cardiovasculaire

2022

Reprise de la navigation et partenariat FFC

2025

Mini Transat

C'est à Concarneau que vit Grégory Toulgoat, 45 ans, avec sa famille. Tous les jours, il travaille comme taxi. Et tous les week-ends, et dès que son emploi du temps le permet, il est en mer. Grégory a découvert la classe Mini 6.50 en 2018, et depuis, il n'a rien lâché. Il vivait en région parisienne à cette époque, chef d'une petite entreprise de chauffeurs de maître. Mais il y avait cette curiosité persistante : « Depuis l'enfance, je suis attiré par les départs et les arrivées des grandes courses à la voile. Mais entre les deux, que se passe-t-il ? » Au salon Nautic de Paris, Grégory rencontre François Jambou**, c'est lui qui le pousse à l'eau : « Il m'a proposé deux jours de découverte à bord d'un Mini. » S'ensuivent un stage de deux semaines à l'école des Glénans et une envie confirmée : « J'ai dit à ma femme : vend la maison, allons vivre en Bretagne, je veux faire la Mini Transat. » Six mois après, les voilà concarnois.

DE L'ALCHIMIE DU SORT

La suite tient du miracle. Arrivé en Bretagne, et encore débutant en navigation, Grégory achète un bateau classe Mini qu'il convoie de la Trinité, « de nuit, pour profiter du vent tournant sans avoir à virer de bord... Les virements de bord, c'était ma grande appréhension ». Arrive la crise du Covid, Grégory voit son activité de taxi suspendue pendant le confinement : « Je sautais les repas du midi pour faire des économies. » Fatigué et carencé, il s'inscrit à la course Mini en Mai à la Trinité. En se rendant sur place, il fait un infarctus à bord de son bateau sans même le savoir : « Mon

cœur s'est emballé pendant un effort, j'ai eu du mal à respirer quelques minutes. » Inquiet, il va à l'hôpital le lendemain : on finit par trouver des thromboses aux jambes et aux bras, et un deuxième infarctus le frappe. « Là, j'ai ressenti une sensation d'écrasement très forte, j'ai eu peur. » Voilà qui aurait pu doucher ses envies de navigation en solitaire. Mais Grégory n'abandonne pas : encouragé par son cardiologue, il lui envoie un dossier présentant son projet et se remet à naviguer, d'abord en duo - avec un cardiologue, élève comme lui de l'école de voile de Concarneau - puis à nouveau en solo. « Un an plus tard, je reçois un e-mail de la Fédération française de cardiologie qui devient mon sponsor pour la Mini Transat 2025 ! » D'un malheur est donc née une belle opportunité : « Je n'étais pas sensibilisé aux problèmes cardiovasculaires. Maintenant, j'ai à cœur de communiquer auprès du public : ça peut arriver à tout le monde, mais la vie continue ! » En 2024, Grégory veut participer à la course entre Les Sables-d'Olonne et les Açores pour se faire une expérience du large en vue de la Transat. « Je n'ai pas d'objectifs sportifs, l'important est de se faire plaisir. On peut réaliser ses rêves, même après un infarctus. »

En savoir + : skipperducoeur.fr

*La Mini Transat est une course transatlantique en solitaire et sans assistance à bord de voiliers de 6,50 m entre la Vendée et la Guadeloupe.

**skipper concarnois en mini et class 40

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grégory Toulgoat est le parrain du prochain Parcours du cœur organisé le 5 mai à Concarneau.



Véronique Brod

Quai Russe L'HÉRITAGE D'UN NAUFRAGE

Le quai Russe, héritage d'un naufrage mystérieux, se dresse comme un rempart singulier contre les assauts de l'océan.

Alignant d'étonnants cercles parfaits au-dessus des flots, le quai Russe de Concarneau est un ouvrage à part. Les conditions de sa construction, les matériaux et la concordance des événements qui entourent son histoire en font un quai unique, témoin de son époque et ancré dans le patrimoine de la ville.

Il n'est pas si facile à observer, mais il est remarquable. C'est en empruntant le quai de la Croix, ou « quai nul », que l'on peut observer cet étrange motif : un alignement de disques clairs sur une dizaine de rangs. Il s'agit du fameux quai Russe, construit à partir de 2 000 barils de ciment gâtés par la mer et issus d'un navire russe échoué. Cet ouvrage est né de l'opportunité donnée par une cargaison perdue, de la nécessité pour Concarneau de se renforcer face à la mer, et d'une décision rapide du conseil municipal. Le quai est construit à la demande de la Ville, indépendamment des Ponts

et Chaussées qui ne seront même pas consultés, passant ainsi sous les radars habituels de l'administration. Peu d'archives témoignent aujourd'hui de cet épisode un peu farfelu : qu'il s'agisse du navire russe, de sa route et de son équipage, ou des conditions de construction de l'ouvrage, les renseignements sont minces. Et pourtant, ce quai existe, il se dresse toujours à l'entrée sud de Concarneau, rempart contre l'océan et ses colères.

UN NAUFRAGE MYSTÉRIeux

Tout commence en février 1904. La Bretagne est frappée par la crise de la

sardine qui met à mal l'activité des pêcheurs. À l'autre bout du monde, un nouveau conflit éclate : la guerre russo-japonaise initiée par l'attaque des possessions russes en Mandchourie par le Japon. À Concarneau, une violente tempête a laissé un étonnant présent : un trois-mâts échoué au large de l'île de Penfret, dans l'archipel des Glénan. *L'Emilija*, ou *Emylia* ou encore *Emiliga*, dont le port d'attache est Riga (Lettonie), erre démanté et déserté de tout équipage. La presse se fait l'écho de cette découverte : « *Un bateau-pilote de Belle-Isle a pu le rencontrer, navigant entre deux eaux, à 12 milles environ à l'ouest-nord-ouest des Glénan. Seuls les tronçons du mât d'artimon et la dunette apparaissent. [...] Le remorqueur Pen-Mané, de Lorient, fut mandé par télégramme et, avec l'aide d'un bateau-pilote de Concarneau et de la chaloupe de pêche*

LE SAVIEZ-VOUS ?

« En 1904, 27 navires étrangers ont fait naufrage sur les côtes françaises, dont 16 voiliers et 11 vapeurs. On signale également 271 naufrages ou accidents de mer sur des bâtiments français. C'est le chiffre le plus faible enregistré depuis dix ans. » (in *Revue Maritime*, tome 165 de 1905, ministère de la Marine)

n°2499, patron Sellin, de Névez, prit à la remorque l'épave qu'il ramena dimanche matin au port de Concarneau. » (*Le Finistère*, février 1904). « Un grand voilier de nationalité russe, Emiliga, et appartenant au port de Riga, a été amené dans notre port, dimanche 7 février, vers 8 heures et demie du matin [...] L'Emiliga a eu ses trois mâts brisés, dont deux au ras du pont, et ses bastingages enlevés. [...] On est sans nouvelles de l'équipage, qui devait être assez nombreux » (*Le Courrier du Finistère*, février 1904). Ainsi, ce navire fantôme russe roulerait à la mer depuis un mois, mais aucun papier n'est trouvé à bord. Le consul de Russie, vivant à Brest, viendra à Concarneau pour examiner et réclamer le navire, puis le faire remorquer jusqu'à Brest afin d'être vendu. Le pêcheur impliqué dans le remorquage sera récompensé : « Des experts, nommés par M. le juge de paix de Concarneau, ont évalué le navire et la cargaison, en grande partie avariée, à 45 000 francs, dont le tiers doit revenir, en vertu de l'ordonnance de Colbert de 1681, au sauveteur Jean Sellin. [...] Le chargement est composé de bois, de fer, de poivre, de ciment, d'eau-de-vie de genièvre, de machines à coudre » (*Le Courrier du Finistère*, février 1904). Pourtant, il est une autre marchandise à bord de l'*Emilija* qui a priori, n'intéresse personne : 2 000 barils de ciment durci par l'eau de mer.

RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

À Concarneau, la municipalité lutte contre les éléments depuis longtemps, notamment sur la façade sud qui affronte l'océan : le secteur de la Croix, ancien site militaire déclassé en 1850 et propriété de la Ville. À part le fort militaire, une chapelle est le seul édifice à se dresser dans ces dunes



Les cercles réguliers des barils de ciment échoués, alignés avec précision, racontent l'histoire fascinante de cet ouvrage. Une œuvre qui témoigne de la force créative née de l'opportunité et de la nécessité.

où les pêcheurs viennent faire sécher leurs filets. Les usines de conserverie se multipliant sur le front de mer, les sardiniers ont demandé la construction d'un môle afin de débarquer leur poisson devant les usines. Car ils sont nombreux à décharger leurs sardines sur la grève, de l'eau jusqu'à la taille, et à gravir les dunes pour rejoindre les friteries. Une jetée permettrait aux chaloupes d'être protégées de la houle et de mouiller plus facilement. En 1882, les travaux débutent pour s'achever en 1901 : le quai de la Croix devient rapidement le « quai Nul », ainsi rebaptisé car inutilisable, offrant une piètre protection par gros temps. Il faut donc renforcer la défense, et la livraison inattendue de ces barils de ciment tombe à pic ! Ainsi, lors du conseil municipal du 27 février 1904, « le maire fait connaître au conseil qu'il a profité, dans l'intérêt de la commune, d'une occasion qui s'est tout dernièrement présentée en acceptant 2 000 barils de ciment provenant du naufrage d'un navire russe [...] avec lesquels il se propose de faire un mur de défense place de la Croix, pour empêcher les érosions de la mer qui menace d'envahir cette partie sans défense ». Ainsi naît le quai Russe, édifice original orné des traces circulaires de ces fameux

barils de ciment. Le surplus de maçonnerie sera réalisé par un entrepreneur de Concarneau. Le tout érigé en quelques semaines, pour un coût très faible, sur indication des services de la mairie, et sans recours aux Ponts et Chaussées qui pourtant saluent l'opportunité de l'ouvrage : « Nous ne pouvons qu'émettre un avis très favorable car tout en protégeant la falaise, la ville a agrandi et même assaini une grande partie de la place de la Croix » (rapport du conducteur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées du 8 juillet 1904). Plus d'un siècle plus tard, le quai Russe existe toujours, et son histoire inspire les historiens et les conteurs. Dans leur ouvrage de 1978, *Matelots de Concarneau*, Michel Guéguen et Louis-Pierre Le Maître retracent à leur façon cet épisode, dans un récit conté par Pauline lors d'une veillée. D'après les auteurs, « on saura plus tard que ce navire allait de Hambourg à Pernambuco (Brésil). Il avait dû faire naufrage dans le golfe de Gascogne. Son équipage avait été sauvé et l'épave avait dérivé jusqu'aux Glénan ». —

Un grand merci à Yannig d'Hervé, guide-conférencier au service Patrimoine de Concarneau pour ses recherches et ses connaissances sur le sujet.



CAC - Concarneau Scènes

SPECTACLES



Hamlet

Tragédie

L'adaptation faite par Peter Brook de la tragédie de William Shakespeare rencontre ici la mise en scène sobre et épurée de Guy-Pierre Couleau de la compagnie Des Lumières et des ombres qui souligne: « *Chaque interprétation de ce chef-d'œuvre intemporel représente un nouveau voyage à travers les intentions de l'auteur.* » Personnage mélancolique et ambigu, Hamlet, prince du Danemark, continue de fasciner, génération après génération, en abordant les thèmes de la justice, de la folie et des questionnements sur les choix qui définissent une vie alors que la mort est omniprésente.

Vendredi 2 février à 20 h 45

Tarif très réduit: 7 € /

Tarif réduit: 19 € / Tarif plein: 26 €

Gong et The Senelites Band

Sur fond de jazz

Malgré son nom et sa musique, The Selenites Band ne vient ni de la Lune, ni d'Éthiopie. Les cinq musiciens sont bien français et produisent un éthio-jazz contemporain de leur composition après avoir un moment repris les standards du genre, de Mulatu Astatke à Girma Bèyèné. Ils précéderont le jazz-rock 70's psychédélique et surréaliste de Gong, un groupe bien anglais lui, à l'étonnante et polymorphe longévité, avec lequel ils partagent quelques influences communes.

Samedi 13 avril à 20 h 30

Tarif très réduit: 7 € /

Tarif réduit: 19 € / Tarif plein: 26 €

Mange la vie avec les doigts

Spectacle musical et circassien

Le spectacle musical, circassien et poétique sur fond de fin du monde et de société malade de la compagnie La Boca abierta met en scène trois clowns, tous musiciens et acrobates, qui cherchent l'indispensable dans l'absurde, le burlesque et l'extravagance. Le trio mêle les disciplines pour questionner l'état du monde. Leurs chants et leurs instruments (accordéons et contrebasse) « *coupent la parole au silence* », rebondissent à travers les bruits imprévisibles de l'espace public et permettent, paradoxalement, d'écouter réellement ce qui nous entoure. Eux-mêmes ont développé une telle sensibilité qu'ils entendent les nuages passer... Les entendrez-vous aussi?

Dès 3 ans - Vendredi 24 mai à 19 h

Tarif unique: 7 €

POUR TOUS LES SPECTACLES : billetteries en ligne du CAC / billetteries partenaires: Ticketmaster et Francebillet / Pass Culture

Toutes les infos sur
www.quatreassetplus.fr

 @CacConcarneau
 @cac_concarneau_scenes



When orchestra meets pop/rock

École de musique

Samedi 18 mai, 20h30 au CAC

Gratuit

Cycle Joseph Bigot, architecte prolifique

Principal architecte du Finistère Sud durant le XIX^e siècle, Joseph Bigot est à l'origine de nombreux édifices marquant le territoire. Ses interventions ont concerné des édifices publics comme privés, religieux ou laïcs. Le château de Keriolet à Concarneau ou encore les flèches de la cathédrale de Quimper comptent parmi ses réalisations les plus monumentales.

Dimanche 7 janvier à 15h: conférence

Dimanche 21 janvier à 15h: visite

Durant sa fermeture hivernale, la Maison du patrimoine propose toujours des animations pour vous faire découvrir la ville et son histoire.

Rendez-vous dès le 31 janvier pour découvrir le programme février-mars: visites guidées, conférences et ateliers familles, il y en aura pour tous les goûts. Vous trouverez le programme sur le site de la Ville: concarneau.fr ou encore la page Facebook de la Maison du patrimoine.

Réouverture de la Maison du patrimoine

RDV le 6 avril à 10h pour la réouverture de la Maison du patrimoine, et son nouveau programme d'activités pour la période avril – juin.

6 avril à 10h

Exposition collective à la Maison du patrimoine

Exposition

Après sa première édition qui a réuni six artistes concarnois, la Maison du patrimoine proposera cette année encore une exposition collective pour vous faire découvrir la richesse artistique du territoire.

Du 6 avril au 23 juin 2024

Concarneau MÉDIATHÈQUE

Isabelle Simler

Les médiathèques communautaires de CCA accueille Isabelle Simler, illustratrice et autrice jeunesse, diplômée des Arts décoratifs de Strasbourg. Son livre *Les idées sont de drôles de bestioles* a reçu, entre autre, le Grand Prix de l'illustration jeunesse en 2022. Son album *Plume*, paru en France en 2012, a également été traduit dans de nombreux pays. Découvrez son travail à travers une exposition.

Du 5 au 31 janvier 2024, dans toutes les médiathèques communautaires de CCA

Atelier / Dessine la nature

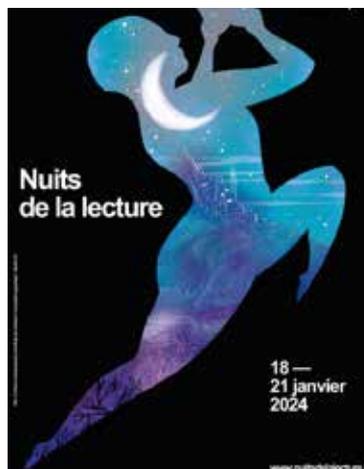
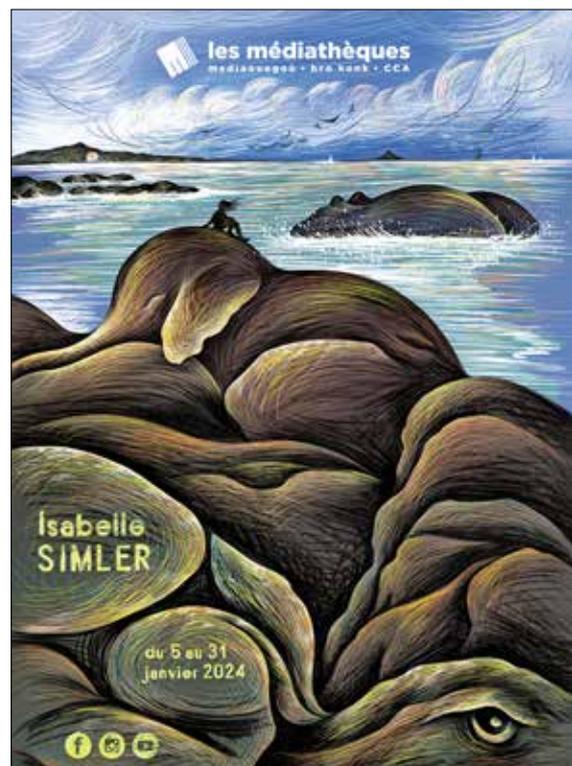
Créez et dessinez sur le thème des oiseaux et des insectes. Un atelier animé par l'illustratrice Isabelle Simler.

Samedi 27 janvier, 10h30, dès 7 ans, gratuit, sur réservation

Dédicace

Rencontrez l'illustratrice Isabelle Simler. Une sélection de livres vous sera proposée.

Samedi 27 janvier, 12h, entrée libre, tout public



Nuits de la lecture

Les Nuits de la lecture, organisées par le Centre National du Livre (CNL), reviennent du 18 au 21 janvier 2024 pour vivre des aventures autour du corps, thématique de cette édition. Programmation sur mediatheques.cca.bzh

Lectures de femmes

Une soirée avec la comédienne Virginie Hue et la danseuse Anne Briant. Des variations autour du corps de la femme au cours des âges.

Vendredi 19 janvier, 18h, gratuit, sur réservation

Le corps en histoire

Des lectures pour les enfants.

Samedi 20 janvier, 11h, gratuit, sur réservation

Vivons le sport

Le sport, c'est aussi de la culture! Vivez et pratiquez-le autour d'animations. Programmation sur mediatheques.cca.bzh

Atelier / Invente ton sport en BD

Créez un sport unique sorti tout droit de votre imagination ou en mélangeant des sports existants, et inventez ses règles, le tout en BD.

Samedi 24 février, 14h30, dès 8 ans, gratuit, sur réservation

Exposition / Sciences en bulles

Qu'il s'agisse d'histoire, de biomécanique, de physique ou de neurosciences, 10 BD vous font découvrir de façon ludique des travaux de recherche fascinants autour du sport.

Du 2 au 28 février, entrée libre et gratuite

Semaines de la petite enfance

Découvrez nos temps forts pour les Semaines de la petite enfance, du 16 au 23 mars 2024 et sur mediatheques.cca.bzh

Spectacle / Chouette

Un spectacle inspiré de l'album *Un peu perdu*, de Chris Haughton (éditions Thierry-Magnier) qui suit bébé chouette et ses amis à la recherche de maman chouette.

Samedi 9 mars, 9h30 et 11h15 (2 séances), dès 18 mois, gratuit, sur réservation



Concarneau MÉDIATHÈQUE

Mizvezh ar brezhoneg

Célébrez le mois du breton, en mars, autour d'animations et en partenariat avec Tud Bro Konk. Programmation sur mediatheques.cca.bzh

Initiation au breton

Apprenez des notions et des phrases simples pour découvrir la langue bretonne.

Samedi 9 mars, 10h30, gratuit

La Fête du court métrage

Un événement national, du 20 au 26 mars 2024, avec des projections gratuites. Programmation sur mediatheques.cca.bzh

Projection / Courts métrages jeunesse

Mercredi 20 mars, 15h, dès 6 ans, gratuit, sur réservation

Voyageons en Corée

Célébrons et découvrons ce pays au travers d'animations dans le réseau des médiathèques de CCA. Programmation sur mediatheques.cca.bzh

Atelier / Marque-page

Écrivez en coréen pour faire un marque-page personnalisé et repartez avec un souvenir!

Samedi 6 avril, 10h30, tout public, gratuit, sur réservation

Atelier / Parlez coréen

Pour apprendre la culture et quelques mots avec l'institut Roi-Séjong de Quimper.

Samedi 6 avril, 15h, gratuit, sur réservation



Conférence / La Corée, une nation, deux pays

Animée par Jean-Yves Ruaux, universitaire et journaliste, auteur ou co-auteur de livres et de reportages sur la Corée du sud. Ancien professeur à l'université nationale de Busan, il est aussi l'auteur de *Comprendre les Coréens* (Rive-neuve, 2018) et le préfacier de *Mes Coréens*.

Mardi 16 avril, 18h, gratuit, sur réservation

Fête de l'estampe

Gravure, lithographie, sérigraphie ou encore procédés numériques... Célébrez, en mai, la Fête de l'estampe. Programmation sur mediatheques.cca.bzh

Atelier / Sérigraphie de bestiaire breton

Animé par l'artiste Caroline Bizien.

Samedi 25 mai, 15h, dès 8 ans, gratuit, sur réservation

Exposition / Dessinateurs coréens

Composée de caricatures et de dessins de presse, cette exposition propose le travail de neuf représentants du dessin de style coréen.

Du 2 avril au 24 mai, entrée libre et gratuite

Exposition / Destination Corée du sud

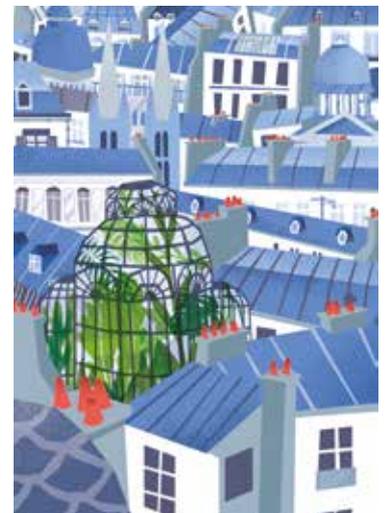
Après un voyage en Corée du sud, le photographe Julien Trouchard vient partager des clichés de ce pays, coup de coeur pour cet artiste.

Du 2 avril au 18 mai, entrée libre et gratuite

Exposition / Illustrations de Caroline Bizien

Découvrez le travail de cette artiste qui mêle dessin numérique, papier découpé, sérigraphie et emprunte une esthétique de la forme colorée au tangram comme au vitrail.

Du 22 mai au 22 juin, entrée libre et gratuite



LA MAJORITÉ MUNICIPALE POURSUIT SON ACTION MALGRÉ LES CRISES

Le groupe de la majorité municipale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Une nouvelle année s'achève, et avec elle, de nombreux projets réalisés. C'est le cas de l'aire de glisse des Sables-Blancs. Un succès, il suffit de voir le nombre de jeunes (et de moins jeunes) pratiquer skate, trottinette, et autres BMX chaque jour depuis cet été ? 2023 a également fait figure d'année historique avec le passage en Ligue 2 pour l'USC Football, et en Fédérale 3 pour le Rugby Club concarnois. Cette année 2023 aura aussi été marquée par les crises, et notamment les grandes marées d'octobre avec l'inondation de la Ville-Close, mais aussi avec la tempête Ciarán qui aura

plongé une grande partie de Concarneau dans le noir. Malgré cela, la Ville a été au rendez-vous en renforçant sa communication, en mettant en place un système d'alerte par téléphone, en ouvrant des lieux d'accueils d'urgence pour les sinistrés. La majorité municipale tient d'ailleurs à remercier chaleureusement les services de la Ville pour leur implication durant cette crise, et ce malgré les vacances scolaires.

2024 sera une année marquée par de grands événements, notamment sportifs avec la tenue des Jeux olympiques en France ! Ce sera aussi l'occasion pour nous de renforcer nos investissements, que ce soit dans nos équipements sportifs, mais aussi dans nos écoles

avec une enveloppe déterminée pour chaque établissement. Nous fêterons également en 2024 les 80 ans de la Libération de Concarneau. Cet événement doit faire écho à notre histoire, et nous rappeler que rien n'est acquis. L'actualité internationale nous le rappelle malheureusement aujourd'hui.

Alors qu'une partie de l'opposition réécrit l'histoire, telle la NUPES sur le plan national, la majorité municipale maintient le cap pour l'année 2024 !

Bloavez mat !

Le groupe de la majorité municipale

CONCARNEAU SOLIDAIRE ET DURABLE

Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne électorale, nous avons présenté notre bilan de mi-mandat lors d'une réunion publique le 14 novembre dernier.

Cette expérience nous a confirmé que, pour le maire et son équipe, l'opposition n'est qu'un mal nécessaire dont les avis et propositions ne sont que très rarement pris en compte.

Le pouvoir ne peut être confisqué par les élu.e.s de la majorité en place. Nous représentons 2 420 élect.rice.eur.s qui se sont déplacé.e.s pour voter pour nous – 34,5 % des suffrages – dont nous entendons porter la voix.

Les commissions et les conseils municipaux ne sont que des chambres d'enregistrement des décisions prises par les élu.e.s de la majorité. Nos 6 voix se perdent dans la neutralité des

comptes-rendus !

Notre conception de la démocratie est toute autre. Nous l'expérimentons au sein de notre collectif Concarneau solidaire et durable, qui compte 73 adhérents, avec des outils d'animation coopératifs (décisions par consentement, construction des désaccords, élection sans candidat...).

Nous souhaitons, pour notre ville, mettre en place une démocratie participative qui s'ancre par la création d'instances de concertation, de co-construction et de co-décision associant des habitants et des habitantes comme par exemple,

- une assemblée citoyenne,
- des budgets participatifs pour des projets initiés par la population,
- des commissions ouvertes aux habitant.e.s,

- des référendums locaux d'initiative citoyenne.

Nous souhaitons également développer des pratiques plus démocratiques au sein du conseil municipal telles que :

- instaurer un droit de saisine par les citoyen.ne.s du conseil municipal,
 - accorder à l'opposition le droit d'inscrire un point à l'ordre du jour du conseil municipal.
- Aujourd'hui, ce qui prime, pour la majorité municipale, c'est l'information a posteriori sur des décisions entérinées. Les Concarnois.es ont besoin de retrouver une écoute de la part de l'exécutif et de pouvoir contribuer activement aux prises de décision.

Les élus de Concarneau Solidaire et Durable

CONCARNEAU AVEC VOUS !

Bloavez Mat 2024 ! Les trois élus municipaux du groupe Concarneau avec vous ! vous souhaitent une excellente année 2024. Cette année, nous resterons à votre écoute, notamment lors de permanences organisées chaque troisième samedi du mois, à 10 heures, à la Maison des associations, rue Malakoff. En cette quatrième année de mandat, nous continuerons à être une opposition vigilante, lanceuse d'alerte mais aussi constructive et force de propositions. Ainsi, par exemple, dans cette tribune, nous réitérons notre proposition de réaliser un audit complet, comprenant un diagnostic énergétique, des installations et bâtiments

municipaux. En effet, le patrimoine immobilier de la Ville est composé de nombreux bâtiments anciens qui sont de véritables passoires thermiques. Chauffer ces bâtiments mal isolés est une aberration écologique et constitue une dépense de plus en plus importante et qui continuera à croître. Le temps de l'énergie bon marché est derrière nous. Nous avons les moyens et le devoir, comme le font de nombreuses collectivités, de conjuguer économies d'énergies et économies budgétaires, plutôt que de polluer et de dépenser en vain. Ces travaux d'isolation pourraient être couplés à l'installation de panneaux solaires sur certains toits, ce qui en réduira encore plus l'empreinte

carbone. La réponse, mainte fois répétée, de la majorité municipale, est la suivante : chaque projet de rénovation ou de construction d'un bâtiment est l'occasion de mieux l'isoler et de respecter les nouvelles normes d'isolation. À ce rythme-là, il faudra des décennies avant que certaines passoires thermiques soient traitées ! Cet attentisme est une faute. Nous formons le vœu que 2024 soit l'année du réveil de la majorité municipale sur ce sujet majeur.

antony.lebras@concarneau.fr
nathalie.renault@concarneau.fr
gilles.huard@concarneau.fr



-10%

SUR VOTRE COMMANDE SUR PRÉSENTATION DU PRÉSENT COUPON

LE WHOPPER N'ATTEND QUE VOUS



Offre valable dans les restaurants **BURGER KING**
de **CONCARNEAU** (Zac de Colguen- face Décathlon et V&B)
et de **QUIMPER** (155 Route de Bénodet - 29000 QUIMPER)

Réduction non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr

INCL. BOURGONNE 7007 002 000 000


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Insee
en partenariat
avec votre commune

 **Recensement**
de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 18 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

MARC BIGOT, Maire de Concarneau
et le **CONSEIL MUNICIPAL**
vous souhaitent une bonne année



+d'infos : concarneau.fr